

Maintien des services postaux—Loi

Je me suis rendu compte l'autre jour qu'il m'était impossible d'aller chercher mon courrier parlementaire au bureau de poste. Nous devons nous rendre en plein milieu d'un mail commercial pour ramasser ce courrier. L'autre jour, mon adjointe s'est plainte de ne plus pouvoir aller prendre deux grands sacs de courrier à la porte arrière de l'établissement postal. Elle doit aller les chercher dans un endroit qui n'est absolument pas surveillé. Cela doit changer. De nombreux citoyens s'offusquent de ne pouvoir plus compter sur les services du bureau de poste et ils affirment que les services offerts au fond d'un quelconque magasin sont tout à fait inacceptables.

Ce qui est fondamental en l'occurrence, c'est que le gouvernement est disposé à offrir le service postal sur le dos de travailleurs qui reçoivent une rémunération minimale plutôt que décente. Tous les députés conservateurs devaient s'en offusquer. Imaginez la situation d'une famille monoparentale. J'en ai trouvé des exemples parmi les grévistes. Les intéressés tentent d'élever deux enfants avec un salaire de 12 \$ à 14 \$ l'heure et si en l'occurrence, on laisse les coudées franches aux Postes, ils vont perdre leur emploi. Ils seront chanceux de pouvoir obtenir un emploi à la pharmacie du coin où ils toucheront un salaire de 5 \$ l'heure. A ce compte-là, il vaut mieux pour eux être pris en charge par le bien-être social. C'est ce que le ministre souhaite. C'est également le voeu du gouvernement conservateur. Par contre, au NPD, nous nous y opposons et nous lutterons jusqu'au bout. Selon moi, la plupart des Canadiens jugent qu'il s'agit là d'une situation tout à fait inadmissible.

Une voix: Oh, oh!

M. Skelly: D'ailleurs, les sondages de popularité nous apprennent que le gouvernement n'a la faveur de 24 p. 100 de la population. Il est difficile d'envisager qu'un parti politique puisse tomber encore plus bas, mais lorsque la grève des facteurs s'est terminée, sa popularité a chuté. Après la présente grève, étant donné le projet de loi draconien dont nous sommes saisis, c'en est fait du gouvernement. Sa popularité va encore tomber plus bas.

Il est essentiel que ce projet de loi soit retiré. Le ministre a demandé ce que l'opposition ferait. Il a déclaré que nous céderions sur tous les points au SPC, que nous donnerions aux postiers tout ce qu'ils veulent et que nous les enverrions aux Bermudes pendant 12 mois. Ce sont des inepties. Je suis conscient du fait qu'il ne peut y avoir d'opposition sans divergences idéologiques. Pourtant, les Conservateurs croient que les travailleurs n'ont pas de droits.

M. McDermid: Quelle stupidité.

M. Skelly: Le droit de négocier collectivement avec votre employeur entraîne l'anéantissement des Postes s'il va à l'encontre des objectifs du gouvernement. Les travailleurs seront les grands perdants.

M. McDermid: C'est ridicule.

M. Skelly: Mon collègue dit que c'est ridicule. Les maîtres de poste de nombreuses localités disent à leurs employés qu'ils auront de la chance s'ils ont encore un emploi dans un an. Ils doivent commencer à chercher un autre emploi, parce que les Postes partent à la dérive.

M. McDermid: Voilà des manoeuvres d'intimidation.

M. Skelly: Je répète simplement ce que les maîtres de poste ont dit aux employés.

M. McDermid: Ils recourent à des manoeuvres d'intimidation.

M. Skelly: Ils se reportent simplement au plan de gestion que le gouvernement conservateur a mis en place. Le bureau de poste à Comox, en Colombie-Britannique en est un bel exemple.

M. McDermid: Essayez ma circonscription.

M. Skelly: Si le député n'a pas suffisamment le sens des responsabilités pour veiller sur les intérêts de ses électeurs et protéger le service postal, cela ne m'étonne aucunement. Je m'inquiète au sujet du bureau de poste de Comox. Il est très clair que les agissements de la Société canadienne des postes vont entraîner sa fermeture. Le personnel a été réduit. La convention prévoit deux employés, mais la Société refuse de remplir le second poste. Cela signifie que l'unique employé ne peut ouvrir le bureau que tard dans la matinée, parce qu'il doit d'abord préparer le travail de la journée. Le bureau dessert des milliers d'habitants de Comox et des régions avoisinantes. L'employé doit fermer pour prendre ses pauses-café et son repas. Vers 15 h 45, il ferme pour la journée afin de faire sa comptabilité.

• (1230)

Les personnes âgées de Comox ne bénéficient pas d'un service approprié puisque le bureau de poste, n'ayant qu'un seul employé, est fermé pendant une bonne partie de la journée. La Société des postes dit qu'elle réglera le problème en accordant des franchises. Des deux côtés du bureau de poste, à une distance que les personnes âgées peuvent facilement marcher, deux magasins assurent du service postal sous franchise. Ils paient leurs travailleurs au salaire minimum au lieu du taux prévu dans la convention collective des postiers.

M. Shields: Ce n'est pas vrai.

M. Skelly: Voici un de mes collègues conservateurs qui m'accuse de mentir à la Chambre. Il dit que ce n'est pas vrai. Ce que je dis est absolument vrai. D'ailleurs, une réunion communautaire doit très bientôt se tenir à Comox pour discuter de la question.

Si ce n'était là qu'un cas unique, il serait peut-être possible de lui trouver une justification quelconque, mais il y en a d'autres. Le gouvernement conservateur est déterminé à privatiser les fonctions de la Société des postes pour se débarrasser de son budget et de ses responsabilités. Les transports de la Société des postes ont été donnés à contrat à des entreprises privées, tout comme le service rural et le service au guichet. Je ne doute pas que si on permet au gouvernement et à son agent, la Société canadienne des postes, de continuer, les fonctions de tri seront également données à contrat à l'avenir. Bien sûr, cela détruirait le syndicat et priverait un énorme nombre de travailleurs de leur emploi. Ces travailleurs perdraient une bonne convention collective leur assurant des salaires honnêtes et de bonnes conditions de travail, pour se retrouver sans protection, employés dans de mauvaises conditions de travail et touchant le salaire minimum. Voilà l'orientation que le gouvernement